

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION**

**PROJET PARTICULIER PP-018**

**PROJET PARTICULIER PP-019**

Avis public est, par la présente, donné que lors de la séance ordinaire tenue le 8 décembre 2014, le conseil d'arrondissement a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RGCA11 10 0007), deux résolutions sur les projets particuliers suivants :

Projet particulier de construction afin d'autoriser la construction d'un immeuble à bureaux sur le lot 1 666 006 du cadastre du Québec situé sur boulevard Henri-Bourassa, à l'est du boulevard Langelier (PP-018).

Projet particulier de construction afin d'autoriser la réfection de la façade avant et le réaménagement du stationnement pour le 6200 boulevard Henri-Bourassa (PP-019).

Ces résolutions sont déposées au bureau de la secrétaire d'arrondissement où elles peuvent être consultées.

DONNÉ À MONTRÉAL,  
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 16 décembre 2014.

Marie Marthe Papineau, avocate  
Secrétaire d'arrondissement